



Université
de Lille

Département Enseignement
du Français à l'International



QUALITÉ

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE



SOMMAIRE

Le mot de la Directrice	page 3
Calendrier de l'année universitaire 2019 – 2020	page 5
L'équipe du DEFI	page 6
Les principes de fonctionnement du DEFI	page 7
Pour réussir votre formation, respecter les règles	page 8
La Charte des examens	page 9
Certifications D.E.L.F. – D.A.L.F.	page 11

LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

Niveau A1	page 12
Niveau A2	page 16
Niveau B1	page 20
Niveau B2	page 26
Niveau C1	page 33
Niveau C2	page 40

EQUIPEMENT

La Bibliothèque	page 45
La Médiathèque	page 46
Construisez votre parcours de formation	page 48
Le CLIL	page 51
La maison de la médiation	page 53
Services à l'étudiant	page 54

Le mot de la Directrice

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue au DEFI : Département de l'Enseignement du Français à l'International !

Centre de Français Langue Étrangère (FLE), le DEFI fait partie de l'Université de Lille qui vous procure un statut d'étudiant, une vie culturelle riche et diversifiée ainsi que de nombreuses opportunités de formation.

Le DEFI a une longue expérience de l'accueil des étudiants internationaux et l'avantage d'être situé à Villeneuve d'Ascq, dans la métropole lilloise, au carrefour de l'Europe, entre Paris, Londres, Bruxelles et Amsterdam.

Toute l'équipe se mobilise constamment pour proposer des formations en FLE actualisées qui suivent les objectifs du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues publié par le Conseil de l'Europe. Le DEFI s'est en effet construit grâce au dynamisme de ses équipes pédagogiques et administratives allié à leur volonté de vous offrir un large éventail de possibilités : cours en groupes de 10 à 20 étudiants du niveau A1 au niveau C1-C2, apprentissage du français dans une approche actionnelle, méthodologie du Français sur Objectifs Universitaires, travail à distance avec les ressources du CRL (Centre de Ressources en Langues de l'Université de Lille), usage d'espaces numériques, de plateformes collaboratives, travail et recherche dans la bibliothèque et la médiathèque du DEFI, cours de phonétique en laboratoire...

S'inscrivant dans une vision d'avenir, le DEFI s'est engagé activement dans un processus d'amélioration continue par la mise en place d'une démarche qualité en adéquation avec les attentes du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche, du Ministère de la Culture et de la Communication et du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international et s'est vu attribuer le label « qualité

FLE » en décembre 2016. Cette labellisation est une garantie, un gage de qualité.

Lieu d'enseignement et d'innovation pédagogique, le DEFI vous propose donc un cadre d'études idéal pour réaliser un projet universitaire ambitieux avec le soutien d'enseignants spécialisés et qualifiés en Français Langue Étrangère. Vous bénéficierez des avantages culturels (musées de renommée internationale) et sportifs (Stade Pierre Mauroy) de Villeneuve d'Ascq, technopole verte et ville de 60 000 habitants dans un cadre verdoyant, riche de six lacs et d'espaces naturels. Vous bénéficierez également des voyages et des événements organisés par l'association Ulysse, des installations sportives, des très riches programmations d'*Action Culture*, service culturel de l'Université de Lille et du KINO-CINE, son cinéma d'art et d'essai...

L'équipe administrative et pédagogique se tient à votre disposition pour répondre à vos différentes attentes. Tous nos vœux de réussite accompagnent votre projet d'apprentissage du français...

Bien cordialement à tous,

Marie-Pascale HAMEZ

Directrice du DEFI

Le DEFI met en oeuvre le **DU Passerelle pour étudiants en exil**, destiné aux étudiants réfugiés et aux étudiants internationaux en protection subsidiaire (niveaux A1 à C1). L'objectif de ce DU est de permettre à des personnes en exil, titulaires de l'équivalent du baccalauréat et souhaitant poursuivre des études supérieures, de bénéficier de cours de français intensifs (DEFI) et d'ateliers d'orientation et d'activités socio-culturelles (Direction DDRS) afin de favoriser leur intégration et de préparer leur avenir universitaire et professionnel. Les modalités d'évaluation seront précisées par écrit par la responsable du DU Passerelle en début de semestre.

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

1er semestre : Du 23 Septembre 2019 au 31 Janvier 2020

Cours : Du 23 Septembre 2019 au 17 Janvier 2020

Examens : Du 20 au 24 Janvier 2020, suivi de la consultation des copies
du 27 au 31 Janvier 2020

Pauses pédagogiques :

Du 26 Octobre au 3 Novembre 2019

Du 21 Décembre 2019 au 05 Janvier 2020

Jours fériés :

Vendredi 1^{er} Novembre 2019 (Toussaint)

Lundi 11 Novembre 2019 (Armistice 1918)

Mercredi 25 Décembre 2019 (Noël)

Mercredi 1^{er} Janvier 2020 (Jour de l'An)

Deuxième semestre : Du 02 Mars au 28 Juin 2020

Cours : Du 02 Mars au 12 Juin 2020

Examens : Du 15 au 19 Juin 2020, suivi de la consultation des copies du
22 au 26 Juin 2020

Pauses pédagogiques :

Du 11 au 26 Avril 2020

Jours fériés :

Lundi 13 avril 2020 (Pâques)

Vendredi 1^{er} Mai 2020 (Fête du travail)

Vendredi 08 Mai 2020 (Victoire 1945)

Jeudi 21 Mai 2020 (Ascension)

Lundi 1^{er} Juin 2020 (Pentecôte)

L'équipe du DEFI

Directrice

MARIE-PASCALE HAMEZ

marie-pascale.hamez@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

ÉVELYNE ROSEN-REINHARDT

evelyne.rosen-reinhardt@univ-lille.fr

Responsable administrative

VANESSA OBIN

☎ 03 20 41 63 84

Gestionnaire pédagogique

CECILE MALAÛS

☎ 03 20 41 63 83

Gestionnaire administrative

JULIETTE RENARD

☎ 03 20 41 63 87

Bibliothèque et Médiathèque

IWONA SOSINSKA

☎ 03 20 41 64 59

Responsables des niveaux d'enseignement

Niveau A1

ISABELLE BONEU

Niveau A2

NASSIM MOTEBASSEM

Niveau B1

JEAN-NOËL JEGO

Niveau B2

MARTINE EISENBEIS

Niveaux C1/C2

BEATRICE OCHLINSKI

UE9 - Cours Erasmus

MARIE-PASCALE HAMEZ

Multimédia, Auto-formation

MARTINE EISENBEIS
(CRL, Médiathèque, DEFI)

Doctorants internationaux

MARIE-PASCALE HAMEZ

ÉVELYNE ROSEN-REINHARDT

Tests de positionnement

JEAN-NOËL JEGO

Les principes de fonctionnement du DEFI

Nous vous proposons :



Un accès à la réussite par une formation universitaire de qualité.

Notre équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants titulaires de l'Éducation Nationale et d'enseignants contractuels, tous spécialistes de l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE).

Nos diplômes de français langue étrangère, DUEF B2, DUEF C1 ou DUEF C2 permettent aux étudiants d'être candidats à une inscription à l'université de Lille en Licence 2, Licence 3 ou Masters 1 et 2.



Des niveaux d'enseignement (A1, A2, B1, B2, C1, C2) calés sur ceux du **Cadre européen commun de référence pour les langues** définis par le Conseil de l'Europe.



16 heures 30 de formation par semaine : 15 heures de cours + 1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné à la Médiathèque et/ou au CRL.



Une bibliothèque spécialisée en FLE ainsi qu'un accès à l'ensemble des bibliothèques de l'université.

Réussir votre formation et respecter les règles de fonctionnement c'est :



➤ Au DEFI

Respecter les règles de politesse envers les étudiants et le personnel ainsi que le règlement et les principes de laïcité de l'établissement.

➤ En classe

Arriver à l'heure et participer activement et assidûment aux cours !

Les retards aux cours et les absences répétées perturbent la dynamique de groupe et d'apprentissage.



En cas d'échec à l'examen si vous ne totalisez pas **140h de cours** y compris de **Médiathèque ou CRL** alors **vous ne serez pas autorisé à vous réinscrire**. En cas d'absence, présenter un **justificatif** à votre enseignant. (Certificat médical, convocation, contrat de travail, etc.).

Travailler dans le respect du professeur et des autres étudiants !



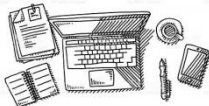
L'utilisation du smartphone en classe est autorisée uniquement comme outil de travail, en accord avec les enseignants



➤ En dehors des cours

Travailler personnellement et de façon régulière :

- ✓ sur tous vos travaux donnés en cours,
- ✓ sur les ressources numériques proposées par la médiathèque et le Centre de Ressources en Langues,
- ✓ sur les ressources documentaires de la bibliothèque.



EXAMENS

❖ Règles d'accès aux salles d'examen

Se présenter à l'entrée de la salle d'examen **¼ d'heure AVANT** le début de l'épreuve : aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen à partir du moment où les enveloppes contenant les sujets ont été ouvertes (aucun retard n'est accepté).

Avoir sa carte d'étudiant et pouvoir justifier de son identité par sa carte d'identité ou son passeport.

❖ Aménagements d'épreuves et d'études en cas de maladie, handicap, temporaire ou permanent.

Vous devez effectuer votre demande d'aménagement auprès du Bureau Vie étudiante et handicap.

Monsieur Vincent DERNONCOURT au 03.20.41.73.26 ou à l'adresse suivante bve&h.pdb@univ-lille.fr

Votre demande doit être formulée avant le 15 novembre 2019 pour le premier semestre et avant le 15 mars 2020 pour le second semestre.

Informations complémentaires disponibles sur le site de l'université :<https://www.univ-lille3.fr/campus/accessibilite/relais-handicap/?highlight=relais%252520handicap>

❖ Déroulement des épreuves

Déposer ses affaires (cartable, sac...) à l'emplacement prévu dans la salle et ne garder que les instruments nécessaires à la composition de l'épreuve (stylo, crayon, gomme).

Utiliser seulement les documents autorisés pour l'épreuve.

Éteindre son téléphone portable, il est interdit de l'utiliser.

La note moyenne est obligatoire pour l'ensemble des modules de compétences linguistiques (Réception de l'oral, Production orale, Réception de l'écrit, Production écrite) dans les niveaux :

B1, note moyenne de 110/220

B2, note moyenne de 100/200

C1, note moyenne de 100/200

C2, note moyenne de 70/140

L'étudiant doit participer à toutes les épreuves. S'il est absent à une des épreuves, il sera déclaré « défaillant » : il ne pourra pas réussir son examen même si la note finale est supérieure à la moyenne requise.

Toute sortie de la salle d'examen doit se faire avec l'autorisation du surveillant des épreuves. Cette sortie doit être brève et un seul étudiant à la fois.

L'étudiant doit inscrire sur une feuille d'émargement l'heure de sa sortie et l'heure de son retour en classe. Cette feuille sera jointe au procès-verbal de la surveillance.

❖ Règles relatives au jury

Le jury est impartial, souverain et intangible.

❖ Règles relatives à l'après examen

Affichage des résultats et de la date de consultation des copies.

La date et le lieu de cette consultation de copies sont affichés au tableau d'informations du DEFI.

L'étudiant a le droit de prendre connaissance de ses notes et de ses copies lors de la consultation de copies.

L'étudiant ne peut emporter ni photographier les copies corrigées et/ou les sujets de l'examen.

LES CERTIFICATIONS D.E.L.F. – D.A.L.F.

Les cours dispensés dans les six niveaux donnent aux étudiants les compétences nécessaires pour se présenter dans de bonnes conditions aux épreuves

- du **D.E.L.F.** A1, A2, B1, B2, C1, C2 (*diplôme d'études en langue française*)
- du **D.A.L.F.** C1, C2 (*diplôme approfondi de langue française*).

Le DEFI organise des cours de préparation spécifique aux examens du DELF et du DALF en modules payants.

La ComUE Lille Nord de France assure l'organisation à Lille des examens DELF-DALF créés par le Ministère de l'Education Nationale. Pour plus d'information :

<http://www.univ-lille-nord-de-france.fr/?q=international/etudiants/francais-langue-etrangere>

NIVEAU DUEF A1

Au cours de la formation, l'étudiant apprendra et s'entraînera à :

- ✓ Donner des informations sur lui-même ou sur un proche (domaines d'ordre personnel et public) : se présenter, présenter quelqu'un, répondre à des questions personnelles, raconter un incident, parler de ses projets...
- ✓ Échanger dans des situations simples de la vie quotidienne (domaine public) : demander des informations (à la poste, à la banque, dans les magasins, au restaurant, à l'hôtel, etc.), inviter et répondre à une invitation, faire une proposition, accepter, refuser, demander et indiquer une direction...
- ✓ Comprendre des documents audio simples (*annonces dans une gare, dans un aéroport, sur un répondeur téléphonique...*).
- ✓ Comprendre des documents écrits simples (*brochures, formulaires administratifs, horaires, interviews...*).
- ✓ Comprendre, produire, remplir des documents écrits simples (*rédiger une lettre, un courriel, de courts récits, remplir des formulaires administratifs...*).

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université DUEF A1

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil A1

Aide à la préparation aux épreuves du DELF A1

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours.** Supports utilisés : un manuel au choix des enseignants complété par des documents authentiques ou fabriqués variés illustrant les réalités de la vie quotidienne ou des aspects culturels soit **195h par semestre** (selon calendrier annuel et jours fériés).

- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné** à la Médiathèque et/ou au Centre de Ressources en Langues (**CRL**) soit **15h au minimum par semestre.**

Méthodologie : approche interculturelle, perspective actionnelle. Le cours aidera à développer des aptitudes de compréhension, de production, d'interaction et de médiation orales et écrites. L'étudiant travaillera souvent en binôme ou par petits groupes pour accomplir des tâches lors d'un échange interactif.

ÉVALUATION

Modalités - Examen terminal écrit (réception de l'oral et de l'écrit ; production écrite) d'une durée de 3 heures. - Contrôle continu (interaction orale/production orale) tenant compte des échanges avec les enseignants et les autres étudiants dans la classe pendant le semestre.	 En cas d'absence à l'examen terminal écrit, aucune épreuve de rattrapage ne sera organisée. En cas d'absences trop fréquentes aux cours, aucune note de contrôle continu ne sera attribuée. Aucun examen oral final ne pourra remplacer le contrôle continu (IO/PO).
Note finale	Sur 200 : - note d'oral sur 100 - note d'écrit sur 100
Conditions de réussite	Note minimale : 100/200 - Minimum de 40/100 pour l'oral - Minimum de 40/100 pour l'écrit

Le succès à l'examen terminal final donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A1** et au passage au niveau DUEF A2.

Si le total des points obtenus à l'examen terminal est égal ou supérieur à 180/200, la Commission Pédagogique peut décider, avec l'accord des enseignants des niveaux concernés, de proposer à l'étudiant de passer directement du niveau A1 au niveau B1.

NATURE DES ÉPREUVES	DUREE	NOTES
Examen terminal		
Réception de l'oral		
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents de la vie quotidienne (3 écoutes). Repérage des informations essentielles. Durée maximale des documents : 3 minutes au total.	30 mn	50 pts
Réception de l'écrit		
Réponse à des questionnaires de compréhension (QCM, questions fermées...) portant sur deux documents ayant trait à des situations de la vie quotidienne. Repérage des informations essentielles.	1h15 mn	50 pts
Production écrite		
Rédaction d'un ou deux documents courts : fiche, formulaire, carte postale, courriel, message...	1h15 mn	50 pts
Contrôle continu		
Production orale		
Contrôle continu (interaction orale/production orale) tenant compte des échanges avec les enseignants et les autres étudiants dans la classe pendant le semestre.	Tout le semestre	50 pts

NIVEAU DUEF A2

Au cours de la formation, l'étudiant apprendra et s'entraînera à :

- ✓ Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, les études, les loisirs, etc.
- ✓ Produire un discours cohérent sur des sujets familiers, interagir dans la majorité des situations de la vie quotidienne, raconter des expériences et des événements, raconter une histoire ou l'intrigue d'un film et exprimer ses réactions.
- ✓ Comprendre des textes rédigés dans une langue courante ainsi que la description d'événements, l'expression des sentiments et des souhaits dans un écrit personnel.
- ✓ Produire un texte cohérent sur des sujets familiers et des écrits personnels pour décrire expériences et impressions.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université DUEF A2

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil A2

Aide à la préparation aux épreuves du DELF A2

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours.** Supports utilisés : un manuel au choix des enseignants complété par des documents authentiques ou fabriqués variés illustrant les réalités de la vie quotidienne ou des aspects culturels soit **195h par semestre** (selon calendrier annuel et jours fériés).
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné** à la Médiathèque et/ou au Centre de Ressources en Langues (CRL) soit **15h au minimum par semestre.**

Méthodologie : approche interculturelle, perspective actionnelle. Le cours aidera à développer des aptitudes de compréhension, de production, d'interaction et de médiation orales et écrites. L'étudiant travaillera souvent en binôme ou par petits groupes pour accomplir des tâches lors d'un échange interactif.

ÉVALUATION

Modalités - Examen terminal écrit (réception de l'oral et de l'écrit ; production écrite) d'une durée de 3 heures. - Contrôle continu (interaction orale/production orale) tenant compte des échanges avec les enseignants et les autres étudiants dans la classe pendant le semestre.	En cas d'absence à l'examen terminal écrit, aucune épreuve de rattrapage ne sera organisée. En cas d'absences trop fréquentes aux cours, aucune note de contrôle continu ne sera attribuée. Aucun examen oral final ne pourra remplacer le contrôle continu (IO/PO).
Note finale	Sur 200 : - note d'oral sur 100 - note d'écrit sur 100
Conditions de réussite	Note minimale : 100/200 - Minimum de 40/100 pour l'oral - Minimum de 40/100 pour l'écrit

Le succès à l'examen terminal final donne droit à la délivrance du **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A2** et au passage au niveau DUEF B1.

Si le total des points obtenus à l'examen terminal est égal ou supérieur à 180/200, la Commission Pédagogique peut décider, avec l'accord des enseignants des niveaux concernés, de proposer à l'étudiant de passer directement du niveau A2 au niveau B2.

NATURE DES ÉPREUVES	DUREE	NOTES
Examen terminal		
Réception de l'oral		
<p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents de la vie quotidienne (3 écoutes). Repérage des informations essentielles. Durée maximale des documents : 3 minutes au total.</p>	30 mn	50 pts
Réception de l'écrit		
<p>Réponse à des questionnaires de compréhension (QCM, questions fermées...) portant sur deux documents ayant trait à des situations de la vie quotidienne et des sujets familiaux. Repérage des informations essentielles.</p>	1h15 mn	50 pts
Production écrite		
<p>Rédaction d'une ou deux brèves productions écrites sous forme de lettre, de courriel, etc.</p>	1h15 mn	50 pts
Contrôle continu		
Production orale		
<p>Contrôle continu (interaction orale/production orale) tenant compte des échanges avec les enseignants et les autres étudiants dans la classe pendant le semestre.</p>	Tout le semestre	50 pts

NIVEAU DUEF B1

Le niveau B1 permet une plus grande autonomie dans les actes de la vie quotidienne et dans l'expression des jugements et des prises de position personnelles. La quantité d'informations échangées est plus élevée que lors du niveau A2. L'étudiant FLE du B1 apprend aussi progressivement à mieux structurer son discours, à résumer des informations, à développer des aptitudes lui permettant, le cas échéant, d'intégrer l'université, et à échanger sur des questions hors de son domaine.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'université : DUEF B1

Préparation aux Epreuves du DELF B1

Préparation au Test de connaissance du français (TCF)

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil B1

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours :**
 - 10h de cours sur méthode et documents
 - 1h30 de projet culturel – culture(s) et société
 - 2h d'initiation à la culture et littérature françaises et francophones
 - 1h de phonétique
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage accompagné** à la Médiathèque et/ou au Centre de Ressources en Langues (CRL) soit **15h au minimum par semestre**

Le cours prend pour référence une méthode FLE (*Alter Ego 3, Zenith 3...*) et l'enrichit de multiples documents et exercices photocopiés afin de contextualiser l'enseignement-apprentissage à l'environnement immersif et à l'actualité politique, économique, sociale et culturelle. La presse gratuite et la presse régionale et nationale sont aussi exploitées en classe.

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE (143h/semestre – 11h/semaine)

ACTIVITÉS ORALES

La participation de l'étudiant est toujours activement sollicitée durant tous les cours.

- ✓ **La réception de l'oral.** Elle se pratique avec les documents de la méthode et aussi par l'écoute d'émissions enregistrées à la télévision. Il s'agit notamment des journaux télévisés d'information et des émissions reportages sur des thèmes familiers ou dans le champ d'intérêt de l'étudiant.
- ✓ **La production et l'interaction orales sont sollicitées durant tous les cours.** La formation à la production orale a aussi pour objectif de favoriser la prise de parole et de gérer la prise de risque.

ACTIVITÉS ÉCRITES

- ✓ **La réception de l'écrit** se pratique sur des documents écrits de la méthode complétés par des articles de journaux, magazines, textes littéraires ou universitaires, et tout support authentique de la vie quotidienne.
- ✓ **La production écrite (2 types de production écrite)**
 - 1) *La production écrite dirigée* qui a pour but d'apprendre à présenter un document écrit et/ou iconographique ou à faire le commentaire d'un document chiffré.
 - 2) *La production écrite libre* doit permettre de maîtriser les outils et la démarche du récit au passé et d'initier à l'argumentation par l'écriture de lettres argumentées.

INITIATION À LA PHONÉTIQUE

Ce cours propose une première prise de conscience des phénomènes phonétiques de la langue française ainsi qu'un repérage des erreurs de chaque étudiant visant progressivement à la correction. Les différents points sont travaillés en lien avec des structures grammaticales.

MODULES CULTURELS

PROJET CULTUREL – Culture(s) et société

(19h30/semestre – 1h30/semaine)

Le niveau B1 dispose d'un cours spécifique intitulé *Projet culturel (culture(s) et société)* fondé sur une pédagogie de la tâche qui développe l'autonomie tout en approfondissant la connaissance de la culture française. L'approche interculturelle est privilégiée.

Ce cours développe plusieurs types d'activités :

- ✓ Les visites culturelles : La ville de Lille, les musées (Musées *La Piscine* à Roubaix, le *Palais des Beaux-Arts* de Lille, le *LAM* de Villeneuve d'Ascq), les théâtres. Ces visites peuvent être préparées et gérées par les étudiants,
- ✓ La présentation d'articles de presse à la classe,
- ✓ Les exposés culturels et interculturels,
- ✓ Une présentation audio des quartiers de Lille

Tous ces travaux sont réalisés individuellement ou par groupe.

LITTÉRATURE (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours a pour objectif de faire découvrir les genres littéraires par la pratique. Les étudiants, en participant activement, sont amenés à lire, écrire et dire des textes théâtraux, poétiques ainsi que des contes.

Un programme détaillé est distribué au début de chaque semestre.

ÉVALUATION FORMATIVE

Travail personnel et évaluation formative

Le cours sur méthode se complète systématiquement par des exercices d'application.

En production écrite, l'étudiant doit rendre à l'enseignant des productions écrites sur une feuille qu'il sera amené à corriger. Il s'agit de la rédaction d'une lettre argumentée ou d'un récit au passé et de la présentation d'un document (caricature, peinture, graphique...).

En réception de l'écrit, l'étudiant doit préparer un texte : en prendre connaissance et rechercher le lexique à l'aide de son dictionnaire unilingue.

En production orale, la prise de parole se fait lors d'exposés, de jeux de rôles, d'échanges en petits groupes ou en grand groupe au sein de la classe.

En réception de l'oral, la compréhension s'évalue par des documents audiovisuels dont les journaux télévisés.

En littérature-culture, l'étudiant a un travail de préparation pour le cours suivant ; des lectures avec recherche documentaire et lexicale notamment. L'étudiant est invité aussi à relire son cours et à élargir son champ culturel et littéraire par des lectures personnelles, des visites de musées et des séances de cinéma ou de films vidéo.

EVALUATION CERTIFICATIVE : le DUEF B1

Diplôme d'Université d'Etudes Françaises

L'examen B1 comprend 6 épreuves. Une épreuve de projet culturel en contrôle continu et 5 épreuves en examen terminal de fin de semestre. Note sur 300 points.

Pour réussir cet examen :

La note moyenne de 110/220 est obligatoire pour l'ensemble des modules de compétences linguistiques (Réception de l'oral, Production orale, Réception de l'écrit, Production écrite).

La note moyenne globale de toutes les épreuves est de 150/300. Cette moyenne est obligatoire ainsi que le respect des notes minimales à l'oral (40 sur 110 points) et à l'écrit (40 sur 110 points).

L'étudiant doit avoir une note à toutes les épreuves : s'il lui manque une note il sera déclaré « défaillant » et ne pourra pas obtenir son examen.

Évaluation des savoirs culturels

2 Epreuves obligatoires	Durée	Note
Littérature et culture françaises (épreuve écrite)	1 h	40 pts
Projet culturel en contrôle continu obligatoire (exposé et présentation de quartier/d'un lieu culturel de la MEL)		40 pts

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

ÉPREUVES	DURÉE	NOTE
<p>Réception de l'oral</p> <p>Compréhension d'un document vidéo authentique (deux écoutes). Durée maximale du document : de 3 à 5 minutes</p>	30 à 40 minutes	60 pts
<p>Production orale</p> <p>Temps de préparation 20 minutes</p> <p>1) Monologue suivi à partir d'un document déclencheur court</p> <p>2) Discussion avec le jury</p>	<p>5 à 7 minutes</p> <p>8 à 10 minutes</p>	50 pts
<p>Réception de l'écrit</p> <p>Compréhension d'un texte informatif, explicatif, argumentatif</p> <p>Nombre de mots : 350 à 500</p>	1h30	50 pts
<p>Production écrite - 2 épreuves :</p> <p>1) Production écrite dirigée : commentaire de documents chiffrés ou présentation d'un document écrit ou iconographique (150 mots environ)</p> <p>2) Production écrite libre : narration au passé ou lettre argumentée (de 250 à 300 mots)</p>	<p>1h</p> <p>1h30</p>	<p>30 pts</p> <p>30 pts</p>

MODALITÉS DES ÉPREUVES

✓ **Réception de l'oral** - Durée : 1 heure, note sur 60.

Ecoute ou visionnement collectif d'un document avec un questionnaire à compléter (QCM/ vrai/faux et questions ouvertes à rédiger).

✓ **Réception de l'écrit** - Durée : 1h30, note sur 50

Il s'agit d'un texte d'environ 350 à 500 mots sur un problème de société contemporain, extrait de la presse régionale ou nationale. Le questionnement se fait par QCM et questions ouvertes à rédiger.

✓ **2 épreuves de production écrite** - Durée des 2 épreuves : 2h30, note sur 60 (30 x 2).

✓ **Production orale** - Durée : 20 minutes de préparation et 15 minutes de passation, note sur 50

Il s'agit pour l'étudiant de faire évaluer d'abord son aptitude à construire un discours relativement long sur un problème de société. Puis sa capacité à interagir, c'est-à-dire à comprendre les questions que lui pose le jury, à y répondre et à faire évoluer le débat. Sujet tiré au sort.

✓ **Littérature** - Durée : 1h, note sur 40

Cette épreuve est basée sur le cours. Il s'agit de questions à traiter à partir des données étudiées en cours mais aussi des documents.

✓ **Projet culturel** – Culture(s) et société

Épreuve obligatoire en contrôle continu, note sur 40.

<p>Attention ! Il est absolument obligatoire d'avoir une note en Projet Culturel. L'absence de note est éliminatoire.</p>
--

NIVEAU DUEF B2

Au niveau B2, l'étudiant apprend et s'entraîne à :

- ✓ Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.
- ✓ Communiquer avec spontanéité et aisance lors d'une conversation avec un locuteur natif.
- ✓ S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets
- ✓ Émettre un avis sur un sujet d'actualité.
- ✓ Exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
- ✓ Développer les aptitudes nécessaires pour intégrer l'Université.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'université : DUEF B2

Préparation aux Epreuves du DELF B2

Préparation au Test de connaissance du français (TCF).

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil B2

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours :**
 - 10h30 de modules linguistiques
 - 4h30 de modules culturels
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage** au Centre de Ressources en Langues (CRL) soit **15h au minimum par semestre.**

Les étudiants ne travailleront pas sur un manuel, mais sur des supports authentiques tels que des articles de presse, des documents vidéos ou radiophoniques, des graphiques, des documents iconographiques, des sites Internet ou des cédéroms. L'utilisation d'une plate-forme d'enseignement à distance permettra un prolongement des cours et un suivi individualisé.

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

ACTIVITÉS DE L'ORAL (52h/semestre – 4h/semaine)

La réception de l'oral (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Les activités proposées à l'étudiant à partir d'extraits radiophoniques de reportages télévisés, de chansons diverses et de films francophones sont l'occasion : de repérer le contenu informatif (réception globale et détaillée), de distinguer le ou les points de vue du ou des locuteurs, de prendre en note le lexique nouveau. Ces activités de réception de l'oral sont majoritairement à réaliser en dehors des cours en auto-apprentissage intégré, sur des ressources proposées au Centre de Ressources en Langues ou sur la plateforme Moodle.

La production orale et l'interaction orale (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Ce cours a pour objectif de favoriser et de gérer la prise de parole. Les activités de production et d'interaction orales qui ont lieu dans la classe en binômes, en petits groupes ou sous formes d'exposés sont l'occasion pour les étudiants de : raconter des événements, résumer des reportages ou des films visionnés à l'extérieur du cours, développer méthodiquement leur point de vue sur des thèmes d'actualité et/ou interculturels, corriger et enrichir leurs productions, reformuler.

Exemples de thèmes abordés : langues maternelles, régionales, politique linguistique, immigration subie ou choisie, droit du sang, droit du sol, éducation, règles de politesse ou de morale, valeurs, famille, rôle de l'art et de l'artiste, écologie, développement durable...

Le cours de phonétique et de phonologie (13h/semestre – 1h/semaine) Le cours cible le repérage et la correction des erreurs. Ce cours est organisé en lien direct avec le cours de production orale.

Chaque séance propose : une présentation rapide de phonèmes / doubles phonèmes (é/è, ou/u...) ou de phénomènes phonologiques (liaisons, accent de mot/ accent de phrase...) repérés au préalable comme posant problème aux étudiants, des activités permettant de repérer ces phonèmes / phénomènes, puis de les prononcer de manière isolée, puis en contexte.

ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (84h30/semestre – 6h30/semaine)

La réception de l'écrit (26h/semestre – 2h/semaine)

Dans les activités de réception, l'étudiant-lecteur reçoit et traite des textes écrits produits par plusieurs scripteurs. La lecture de textes argumentatifs, explicatifs et informatifs est privilégiée en relation avec un travail important visant le développement du lexique.

L'écriture de résumés de paragraphe est travaillée.

La production écrite et l'interaction écrite (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours vise la production d'écrits complexes :

- la lettre argumentée (intégrant des séquences narratives, descriptives, explicatives, argumentatives),
- l'initiation au rapport et à l'essai argumentatif.

Pendant ce cours, les étudiants travailleront particulièrement les notions suivantes en situation de production et d'amélioration de textes : les verbes et les prépositions, la concordance des temps, l'opposition et la concession, les anaphores grammaticales ou lexicales, les registres de langue, les relations oral/écrit.

Le cours de grammaire (32h30/semestre – 2h30/semaine)

Ce cours cible le repérage des erreurs et la remédiation, en production écrite et en production orale. Il propose un bilan sur les catégories morphosyntaxiques du niveau B2, à partir : d'un corpus de productions d'étudiants, du livre « La grammaire des premiers temps » (vol.2) ainsi que d'autres manuels, d'activités orales de réutilisation au laboratoire de langues. En prolongement de ce cours, les étudiants sont amenés à travailler sur des types de textes moins formels que l'essai argumentatif : compte- rendus de sorties, récits de vie, lettres, photo-expression. Ces productions écrites donnent lieu à un travail de remédiation et de reformulation et à la publication d'un recueil de textes au sein du DEFI.

MODULES CULTURELS (58h30/semestre – 4h30/semaine)

Ces modules ci-dessous seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau B2.

À chaque session, les étudiants s'inscrivent et participent à 3 modules. Mais le travail des étudiants sera évalué dans le cadre de 2 modules seulement.

• CULTURE(S) ET SOCIÉTÉ - GRANDS REPÈRES HISTORIQUES ET CULTURELS (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Ce module mettra l'accent sur quelques moments forts de l'Histoire qui permettent de comprendre la civilisation et la culture françaises contemporaines.

• ÉCRIVAINS D'AUJOURD'HUI (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Ce module permettra à l'étudiant d'acquérir une culture littéraire française tout en développant ses compétences communicatives langagières. La littérature des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles sera privilégiée.

• INITIATION AU FRANÇAIS DES AFFAIRES (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Ce module a pour objectif d'initier l'étudiant à la communication professionnelle du monde des affaires.

• METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Ce cours vise à préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur français. Cette préparation comprend deux aspects complémentaires :

- une approche des différents aspects du système universitaire français,
- une découverte des techniques de travail universitaire, notamment la prise de notes, le repérage d'informations et la recherche documentaire.

D'autres modules seront éventuellement proposés, au second semestre, selon les effectifs.

ÉVALUATION

❖ **Travail personnel et évaluation formative**

Les étudiants sont vivement encouragés à réaliser des tâches et à réaliser des productions écrites et orales sur support papier ou multimédia.

En production et interaction écrites, les étudiants sont invités à produire chaque semaine un texte argumentatif ou à réaliser des exercices les initiant à la complexité de l'argumentation.

En grammaire, les étudiants doivent régulièrement travailler en autonomie sur des exercices proposés dans leur livre de grammaire (à l'aide des corrigés) et à produire des textes d'invention qui donnent lieu à un travail de correction. Des tâches de lecture-compréhension sont proposées pour travailler de manière autonome **la réception de l'écrit**.

En production et en réception de l'oral, certaines activités sont obligatoires : synthèse orale (à partir de deux articles de presse), présentation d'un chanteur et d'une chanson, réalisation d'une interview authentique, sorties culturelles qui donnent lieu à des échanges dans la classe. Ces activités donnent lieu à une évaluation formative (travail de correction à partir des enregistrements des productions).

Certains modules culturels proposent la réalisation de dossiers sur support papier ou multimédia.

Certains travaux seront évalués selon les modalités de l'évaluation formative.

❖ **Évaluation certificative : le DUEF B2 Diplôme d'Université d'Etudes Françaises**

Le niveau B2 prépare au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B2 sanctionnant des compétences et connaissances de Langue et Culture françaises et francophones. Il comprend 5 épreuves au total pour les modules linguistiques dont 1 en contrôle continu (production orale). Les modules culturels sont évalués sur 50 points selon les modalités décrites ci-après. Note totale sur 300 points.

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

ÉPREUVES	Durée	Note
<p>Réception de l'oral</p> <p>Compréhension de deux documents audio et/ou vidéo authentiques expositifs ou argumentatifs (deux écoutes)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ document 1 : restitution écrite de l'essentiel du document (sur 20 points) ✓ document 2 : questionnaire de compréhension (sur 30 points) <p><i>Durée maximale de l'ensemble des documents : 6 à 12 minutes</i></p>	1 h	50 pts
<p>Production orale et / ou interaction</p> <p>Après le choix d'un sujet et la réalisation d'une interview sur ce sujet pendant le semestre, l'étudiant est amené à développer son point de vue dans un exposé argumentatif construit et organisé et à le défendre dans une interaction avec le jury.</p> <p>Attention : l'interview faisant partie intégrante de l'évaluation, il est obligatoire de la rendre au plus tard une semaine avant l'examen pour avoir le droit de passer l'examen final de production orale</p>	20 min	50 pts
<p>Réception de l'écrit</p> <p>Compréhension d'un texte narratif, informatif à ancrage sociologique ou culturel (environ 800 mots)</p>	2 h	50 pts
<p>Production écrite</p> <p>Un essai argumenté de 500 mots à écrire</p>	2 h	50 pts

Évaluation des savoirs culturels

2 épreuves obligatoires à choisir parmi les modules proposés	Durée	Note
Culture(s) et société - Grands repères historiques et culturels (écrit ou oral)	1h 30	50pts
Écrivains d'aujourd'hui (écrit)	1h30	50 pts
Initiation au français des affaires (écrit)	1h 30	50 pts
Méthodologie du travail universitaire	1 h 30	50 pts

Les questions de l'examen terminal porteront sur le programme traité en cours.

Pour réussir cet examen :

La note moyenne de 100/200 est obligatoire pour l'ensemble des modules de compétences linguistiques (Réception de l'oral, Production orale, Réception de l'écrit, Production écrite).

La note moyenne de 150/300 est obligatoire ainsi que le respect des notes minimales à l'oral (35 points) et à l'écrit (50 points).

NIVEAU DUEF C1

Au niveau C1, l'étudiant(e) s'entraîne et apprend à :

- ✓ Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites ;
- ✓ S'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots ;
- ✓ Utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique ;
- ✓ S'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours ; manifester un bon contrôle grammatical et une aisance dans la construction des phrases complexes.

A ce niveau, au DEFI, l'accent est mis sur une préparation efficace à l'intégration dans un cursus universitaire.

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université d'Études Françaises : DUEF C1

Préparation aux épreuves du DALF C1

Préparation au Test TCF

Préparation au Diplôme d'Université PASSERELLE – Étudiants en exil C1

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours**
10h30 de modules linguistiques et méthodologiques
4h30 de modules culturels et disciplinaires
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage** au Centre de Ressources en Langues (CRL) soit **15h au minimum par semestre**

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE

Ce cours vise à préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans une université française. Cette préparation comprend deux aspects complémentaires :

- un entraînement aux techniques de travail universitaire : entre autres prise de notes, repérage d'informations et recherche documentaire
- une familiarisation avec le système universitaire français : observation de 3 cours à l'université avec entraînement à la rédaction d'un mini-mémoire et à la présentation d'une soutenance avec Power Point pour rendre compte de cette expérience universitaire

ACTIVITÉS DE L'ORAL (52h semestre – 4h/semaine)

Réception de l'oral (19h30/semestre – 1h30/semaine)

L'étudiant perfectionne sa compréhension de types différents de discours oraux à partir de documents authentiques vidéo et audio d'une certaine longueur (entre autres reportages, conférences, débats) et apprend à développer les stratégies adéquates pour ce faire.

Production orale et interaction orale (19h30/semestre – 1h30/semaine)

L'étudiant s'entraîne à l'expression orale dans divers contextes : exposés, débats (en tant qu'animateur et participant), techniques d'argumentation, etc.

Phonétique (13h/semestre – 1h/semaine)

Ce cours vise à aider les étudiants à résoudre les problèmes phonétiques qu'ils rencontrent grâce à une approche variée des phénomènes phonétiques/phonologiques, prise de conscience des processus d'articulation des sons, mise en évidence de certaines normes de prononciation, exercices d'entraînement en laboratoire de langue, etc.

ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (65h/semestre – 5h/semaine)

Réception de l'écrit (13h/semestre – 1h/semaine)

Ce cours vise à préparer les étudiants à une lecture courante et aisée de documents authentiques à visée de réflexion et de discussion : presse, articles de sociologie. On y travaille également la dimension implicite du langage (expressions figurées, idiomatiques, références culturelles franco-françaises, figures de style - euphémisme, ironie, litote, oxymore...).

Production écrite (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours est organisé en deux parties complémentaires :

- un apprentissage / approfondissement des techniques de dissertation et d'argumentation, ainsi qu'une initiation à la synthèse de documents.
- un travail sur l'écriture créative qui peut prendre diverses formes, par exemple l'autobiographie (l'emploi du "je" et du registre personnel), les contes et récits.

Grammaire (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours a pour vocation de venir en appui aux cours d'écrit et d'oral. Il s'agit de prendre en compte les problèmes linguistiques spécifiques des étudiants et d'essayer de les résoudre par une stratégie de remédiation grammaticale. Ce cours permet ainsi de replacer ces éléments dans le système linguistique.

Pour que l'étudiant apprenne à mieux maîtriser les outils linguistiques, il est invité à analyser ses propres productions et à produire des textes à contraintes grammaticales précises.

L'objectif du cours est d'amener progressivement l'étudiant à opérer des choix linguistiques adaptés à son projet d'écriture.

MODULES CULTURELS (58h30/semestre – 4h30/semaine)

Ces modules seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau C1. A chaque session, les étudiants s'inscrivent et participent à 3 modules.

Le travail des étudiants est évalué dans le cadre de 2 modules.

Voici, à titre indicatif, le descriptif de ces modules. D'autres modules peuvent être également proposés (par exemple un module d'écriture créative).

En route vers l'université – Culture(s) et société selon une approche historique contemporaine (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Ce module vous invite à découvrir la littérature française du XVI^e siècle à nos jours à travers une sélection d'extraits de romans, de pièces de théâtre, d'ouvrages de réflexion et de poèmes signés des plus grands écrivains nationaux. Les objectifs ? Vous permettre bien sûr de progresser dans votre apprentissage de la langue et de la culture françaises, mais aussi vous préparer à intégrer une université, ici, en France, grâce à la lecture et à l'analyse de textes d'un niveau linguistique élevé.

En route vers l'université - Histoire contemporaine : « la France de 1870 à 1974 » (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Le cours propose d'explorer - essentiellement à travers l'image – un siècle d'histoire militaire, politique, économique et artistique de la France, de la III^e à la Ve République avec des thèmes tels que :

- l'Art nouveau et les expositions universelles
- la propagande républicaine
- les crises politiques (Commune de Paris ou affaire Dreyfus)
- La colonisation
- les 2 guerres mondiales

En route vers l'université – Cinéma et littérature (19h30/semestre 1h30/semaine)

Ce cours se propose d'établir des passerelles entre des thématiques et des techniques communes au cinéma et à la littérature. A travers les textes et les films, on se proposera d'explorer les archétypes, résurgences et survivances du conte de fées aujourd'hui. Où se cachent les ogres et les

fées ? Les petits poucets et les chaperons rouges ? dans notre monde moderne, ils ne sont peut-être pas si loin qu'on ne le croit...

L'évaluation finale porte sur un court-métrage réalisé en groupe par les étudiants selon certaines contraintes.

Pratique théâtrale (19h30/semestre – 1h30/semaine)

Le cours propose une initiation au jeu dramatique en plusieurs étapes passant notamment par des exercices ludiques de mise en confiance, une approche du jeu théâtral et un entraînement à l'improvisation. Il s'agit par la mémoire corporelle de favoriser la participation orale, le plaisir de communiquer entièrement en français.

ÉVALUATION

Modalités d'évaluation

Sessions	2 sessions (janvier et juin)
Note :	sur 300 note d'oral sur 80 note d'écrit sur 120 note des modules disciplinaires et culturels sur 100
Conditions de réussite :	
Note moyenne (sur l'ensemble des modules) : 150 sur 300	
Note moyenne (pour le bloc linguistique – écrit et oral) : 100 sur 200 minimum de 40 sur 80 pour l'oral minimum de 60 sur 120 pour l'écrit	
Si l'étudiant ne comptabilise pas 140 h de présence dont 15h d'autoformation au CRL, il ne sera pas autorisé à se réinscrire.	

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

ÉPREUVES	DUREE	NOTE
Réception de l'oral	40 à 60 minutes	40 pts
Compréhension d'un document audio ou vidéo, de type expositif ou argumentatif et/ou prise de notes et restitution écrite guidée sur un document de type conférence	2 écoutes	
Expression orale	20 à 30 minutes	40 pts
Réaliser un exposé clair et bien structuré sur un sujet complexe, développant et confirmant ses points de vue assez longuement à l'aide de points secondaires, de justifications et d'exemples pertinents. Gérer convenablement dans l'interaction avec le jury des objections, en y répondant avec spontanéité et presque sans effort		
Réception de l'écrit	2h	60 pts
Compréhension d'un texte informatif, commentatif, argumentatif à ancrage sociologique, culturel, politique, philosophique (500-800 mots)		
Expression écrite		
Choix entre deux types d'épreuves : écrit de type universitaire ou texte créatif avec contraintes	3h	60 pts

Savoirs disciplinaires

ÉPREUVE	NOTE
Mini-mémoire	50 pts

Autres enseignements culturels et disciplinaires

ÉPREUVES	NOTE
2 épreuves obligatoires à choisir parmi les options proposées	50 pts (2 X25 pts)

NIVEAU DUEF C2

Au niveau C2, l'étudiant(e) s'entraîne et apprend à :

- ✓ comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend
- ✓ restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente
- ✓ s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise
- ✓ rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

A ce niveau, au DEFI, l'accent est mis sur une préparation efficace à l'intégration dans un cursus universitaire en France et, en particulier, à la rédaction d'un mémoire de recherche

CERTIFICATION

Préparation au Diplôme d'Université d'Études Françaises C2 : DUEF C2

Préparation aux Epreuves du DALF C2

Préparation au Test TCF

MODALITÉS DE TRAVAIL

16h30 de formation par semaine

- ✓ **15h de cours :**
7h30 de modules linguistiques et méthodologiques
7h30 de modules culturels et disciplinaires
- ✓ **1h30 de travail en auto-apprentissage** au Centre de Ressources en Langues (CRL) soit **15h au minimum par semestre**

DESCRIPTIF DES COURS - CONTENU ET MÉTHODOLOGIE

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Dans la continuité du cours de méthodologie du niveau C1, ce cours propose aux étudiants un entraînement intensif à différentes techniques de travail universitaire.

Il a pour objectif de préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans une université française. Cette familiarisation passe ici notamment par l'observation de cours à l'université dans un même domaine de spécialisation et par la rédaction d'un mini-mémoire de recherche qui donnera lieu à soutenance.

ACTIVITÉS DE L'ORAL (51h30 semestre – 4h/semaine)

Ce cours a pour objectif un approfondissement de la compréhension détaillée de tous types de discours oraux, ainsi qu'un perfectionnement de la production orale (clarté, précision, choix du vocabulaire, adaptation du style au contexte d'énonciation, etc.). Diverses activités d'écoute et d'expression seront ainsi mises en œuvre afin que chacun réalise au mieux ces objectifs.

ACTIVITÉS DE L'ÉCRIT (65h/semestre – 5h/semaine)

Compréhension de l'écrit (13h/semestre – 1h/semaine)

Objectifs : perfectionnement de la lecture de documents authentiques à visée de réflexion et discussion : presse (particulièrement Le Monde), articles de sociologie.

Thèmes : société, politique, juridique, philosophique.

Production écrite (26h/semestre – 2h/semaine)

- ✓ **Synthèse** : Perfectionnement de la technique de la synthèse (documents divers, essais, graphiques),
- ✓ **Écriture créative** : par exemple travail sur le « je » et le registre personnel, biographie/autobiographie.
- ✓ **Dissertation**

- ✓ Développement de la réflexion personnelle autour des grands problèmes de société,
- ✓ Approche philosophique et sociologique de grands thèmes moraux et politiques.

Grammaire (26h/semestre – 2h/semaine)

Ce cours est surtout un cours de grammaire textuelle. Il s'appuie sur les productions des étudiants et des études de textes extraits de la presse (quotidiens nationaux et magazines d'information) et de textes littéraires.

La priorité est donnée à l'écrit mais le texte oral, reçu ou produit, en interaction ou non, fera aussi l'objet d'analyse.

L'objectif de cours est de mettre l'accent sur les stratégies adoptées pour adapter un projet d'écriture à un objectif de communication. On analyse donc les outils linguistiques utilisés par le scripteur pour mener à bien son projet d'écriture. Il s'agit d'éveiller la conscience linguistique. L'étudiant sera donc en position de récepteur critique mais aussi de producteur critique de textes à objectif de communication clairement identifié.

MODULES CULTURELS (39h/module/semestre – 1h30/module/semaine)

Ces modules seront proposés et ouverts en fonction du nombre d'étudiants inscrits au niveau C2. A chaque session, les étudiants s'inscrivent et participent à 5 modules.

D'autres modules peuvent être également proposés, dont un stage à visée professionnelle. Le suivi de ce module stage spécifique au C2 se fait dans le cadre d'un tutorat.

Le travail des étudiants est évalué dans le cadre de 2 à 3 modules.

A titre indicatif, voici des exemples de cours pouvant être proposés : littérature et culture, BD, histoire des Arts, connaissance du monde contemporain, vie économique, juridique et sociale, théâtre, cinéma, Français des Affaires, Français sur Objectifs Spécifiques.

ÉVALUATION

Modalités d'évaluation

Sessions : 2 sessions (janvier et juin)
Note : sur 300 note d'oral sur 60 note d'écrit sur 80 note des modules culturels sur 160
Conditions de réussite : Note minimale : 150 sur 300 Note minimale (pour le bloc linguistique – écrit et oral) : 70 sur 140 minimum de 25 pour l'oral minimum de 35 pour l'écrit Si l'étudiant ne comptabilise pas 140 h de présence dont 15h d'autoformation au CRL, il ne sera pas autorisé à se réinscrire

Évaluation des compétences linguistiques et pragmatiques

ÉPREUVE	DUREE	NOTE
Compréhension de l'oral	1 h30	30 pts
Compréhension d'un document audio de type universitaire testant la compréhension globale (repérage de la structure du document) et la compréhension détaillée (registres de langue, nuances terminologiques, manifestation de l'implicite)		
Expression orale	45 minutes	30 pts
Exposé sous forme de soutenance (d'un rapport de stage ou d'un mémoire de recherche) suivi d'un entretien-débat avec le jury		
Compréhension de l'écrit	2 h	40 pts

Compréhension d'un texte de presse semi-spécialisé, d'un extrait d'ouvrage ou d'une production universitaire Questionnaire portant sur les aspects linguistique, pragmatique, discursif, interculturel		
Expression écrite		
Dissertation, reformulation ou écriture créative Contrôle continu	3 h	20 pts 20 pts

Évaluation des savoirs culturels et disciplinaires

1. Dominante

ÉPREUVE	DUREE	NOTE
2 épreuves écrites obligatoires (pouvant être de type mémoire de recherche ou dossier de création personnelle – par exemple, création et animation d'un blog)		100 pts (2 x 50 pts)

2. Options

ÉPREUVE	DUREE	NOTE
2 épreuves écrites et/ou orales obligatoires à choisir parmi les options proposées	2 h (écrit) ou 20' (oral)	60 pts (2 X 30 pts)


LA BIBLIOTHÈQUE ET LA MÉDIATHÈQUE

Deux espaces d'auto-apprentissage

Dans un cadre entièrement rénové, agréable et confortable, le **DEFI** met à votre disposition de nombreuses ressources qui vous permettent d'approfondir vos connaissances en complément des cours, et qui peuvent aussi vous donner des informations utiles pendant votre séjour en France et à l'Université de Lille.

LA BIBLIOTHÈQUE (Salle A4.084)


C'est la salle de travail/de lecture. Elle vous propose :

 Des documents spécialisés en français - dictionnaires, grammaires et cahiers d'exercices, livrets de préparation aux examens DELF-DALF-TCF, guides de rédaction, livres sur la société française et la vie en France, œuvres de la littérature française (notamment **beaucoup de textes en français facile** niveaux *A1-A2-B1*), recueils de textes produits par les étudiants du DEFI, guides touristiques, documentation sur Lille et la région des Hauts-de-France, bandes dessinées, DVD de films français, etc.

Vous aussi vous pouvez faire des suggestions d'achats.

Tous les documents sont en libre accès.

Conditions de prêt : nombre *illimité* de documents pour 14 jours (mais seulement 1 DVD et 2 documents DELF-DALF-TCF), renouvelable une fois. Le prêt est gratuit, l'inscription se fait sur présentation de la carte d'étudiant (carte multiservices CMS). Pour les ouvrages exclus du prêt, il y a la possibilité de les sortir pour faire des photocopies (attention : il n'y a pas de photocopieuse sur place). Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

 Deux tables électrifiées et un ordinateur avec accès : à Internet, au catalogue et à tous les services et toutes les ressources proposées par l'ensemble des bibliothèques de l'Université.

La Bibliothèque est aussi un lieu d'échanges. Ponctuellement, diverses activités et manifestations y sont organisées : lecture(s) à haute voix, mini-débats, expositions des travaux d'étudiants, etc.

🗨️ **Iwona et les moniteurs** sont à votre disposition pour répondre à vos questions, pour vous aider et vous conseiller dans votre travail et vos recherches, et aussi pour **parler** avec vous.

🕒 **Horaires d'ouverture** : ils sont définis au début de chaque semestre, en fonction des horaires de cours. Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

Des visites guidées de la Bibliothèque sont organisées au début de chaque semestre, pour tous les étudiants du DEFI.

La Bibliothèque est un lieu de travail. Merci de respecter le règlement intérieur affiché dans cette salle.

LA MÉDIATHÈQUE (Salle A4.080)

C'est le labo-multimédia du **DEFI**. Il met à votre disposition 18 ordinateurs et vous propose :

🖥️ Des exercices en lien direct avec vos cours, particulièrement pour les niveaux A1, A2 et B1.

Vous pouvez y travailler librement, à votre rythme. Un carnet de bord personnel vous permet un suivi individualisé de vos progrès, en liaison avec vos enseignants.

📺 Des documents sonores et vidéos pour vous entraîner en français.

🖥️ Une découverte du campus numérique de l'Université de Lille.

🖥️ Un accès libre à Internet, à la plateforme Moodle et à un grand nombre de ressources en ligne proposées par le Centre des Ressources en Langues/CRL (sites Internet et exercices de français sélectionnés par les enseignants).

🗨️ **Iwona** est là pour vous aider, vous guider et **vous accompagner** dans votre travail.

🕒 **Horaires d'ouverture** : ils sont définis au début de chaque semestre, en fonction des horaires de cours. Des séances de 1h30 sont prévues pour chaque groupe des niveaux A1, A2, B1 et un accès à la carte est proposé aux niveaux B2, C1 et C2 (dans la limite des places disponibles et selon les heures d'ouverture de la salle). Pour plus de détails, consulter les panneaux d'affichage.

Des visites guidées de la Médiathèque sont organisées au début de chaque semestre pour tous les étudiants du DEFI, et un accompagnement à la découverte du campus numérique est proposé tout au long de l'année.

La Médiathèque est un lieu de travail. Merci de respecter le règlement intérieur affiché dans cette salle.



CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)

Le **CRL** met à votre disposition des ressources numériques pour l'apprentissage des langues, en lien avec votre formation ou en auto-apprentissage. Une équipe de moniteurs, de tuteurs et d'enseignants est également sur place pour vous accompagner.

Le CRL se trouve dans le bâtiment B face à l'amphi B3. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption.
<https://clil.univ-lille.fr/crl/>

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire. Un large choix d'options (proposées notamment à partir de la L2) vous amènera ainsi à élaborer progressivement votre parcours.

Vous venez de prendre connaissance du programme des enseignements constitutifs de votre parcours de Licence.

Ces enseignements sont organisés en 10 Unités d'Enseignements (UE). De façon générale, ces UE se répartissent en UE fondamentales, UE complémentaires, une UE de langue (UE 9) et un enseignement consacré à l'élaboration de votre projet d'étudiant (UE10).

UE 10 PROJET DE L'ETUDIANT

Les enseignements de l'UE 10 « Projet de l'étudiant » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire. Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de Licence.

Comment choisir votre UE 10 ?

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement l'UE 10 « **Intégration** », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance.

A partir du semestre 2, vous choisissez votre UE 10 en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

En complément de ce choix, vous suivez obligatoirement un module **d'initiation à la culture numérique (enseignement à distance)**, organisé du semestre 2 au semestre 6.

LES OPTIONS D'OUVERTURE

Les **options d'ouverture** vous permettent de découvrir un champ disciplinaire ou professionnel et de diversifier vos poursuites d'études en master. Elles peuvent en outre faciliter votre insertion professionnelle à l'issue de la licence.

- Accessibles à partir de la Licence 2, ces options d'ouverture sont organisées sur plusieurs UE et sur plusieurs semestres. Elles viennent en lieu et place d'UE de votre parcours type de licence.
- Suivre une option d'ouverture vous engage : vous devez la suivre sur la totalité de votre parcours de formation.
- Nous vous invitons à prendre connaissance sur le site de l'ensemble des options d'ouverture qui vous sont proposées.

Liste des options d'ouverture

- ESJ Journalisme (modalités d'accès particulières – accessible dès la Licence 1)
- Français Langue Étrangère - FLE
- Information-Documentation
- Management des entreprises et des associations - MEA
- Professorat des écoles
- Sensibilisation aux métiers de l'enseignement

Attention : les parcours de licence suivants ne proposent pas d'options d'ouverture.

- Licence mention Arts
- Licence mention Économie et gestion quel que soit le parcours choisi
- Licence mention Information Communication quel que soit le parcours choisi
- Licence mention LEA quel que soit le parcours de langues choisi
- Licence mention MIASHS quel que soit le parcours choisi
- Licence mention Philosophie parcours Philosophie-Sociologie
- Licence mention Psychologie
- Licence mention Sociologie quel que soit le parcours choisi

Pour les autres parcours de licence, dans la mesure où chacun d'eux propose une liste limitée d'options d'ouverture, nous vous invitons à vérifier, sur le guide "Options d'ouverture", que l'option qui vous intéresse est bien proposée dans votre parcours de formation. Vous pouvez également vous rapprocher du secrétariat de votre composante ou du service en charge de la coordination des UE10 et des options d'ouverture (paulette.horent@univ-lille.fr).

Tout savoir sur les UE 10 : <https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Tout savoir sur les options d'ouverture : <https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-roubaix-tourcoing-lea/>

LES RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDIANT-E-S DE LICENCE

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursums licence** (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
 - o si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
 - o si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

- JURYS D'ANNEE

- **Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**
 - o l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
 - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
 - Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
 - Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
 - Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) **mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.**

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

	SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		ANNEE	
	Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	Résultats	
	(SI s1)	(SI s2)	(SP s1)	(SP s2)	Jury annuel 1 (postSess. 1)	Jury annuel 2 (postsess. 2)
Cas 1	ADM	-	ADM	-	ADM	
Cas 2	ADM	-	AJ	ADM ou AJ	ADM si résultats : (SI s1 + SP s1) / 2 > ou = 10	ADM si résultats : (SI s1 + SP s2) / 2 > ou = 10
Cas 3	AJ	- ADM ou AJ	ADM		ADM si résultats : (SI s1 + SP s1) / 2 > ou = 10	ADM si résultats : (SI s2 + SP s1) / 2 > ou = 10
Cas 4	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM si résultats : (SI s2 + SP s2) / 2 > ou = 10

Attention : la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.

- JURYS DE DIPLOME

- DEUG, licence

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
 - au titre de la deuxième session :
 - aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
 - aux étudiant-e-s ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Important : frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact: clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : clil.delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (**bâtiment A - A1.682**) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (MIME, SHAP, DECCID), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pontdebois@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passages et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : crl@univ-lille.fr

Contact : cles@univ-lille.fr

LE CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : crl@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.

www.univ-lille.fr

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00

Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

CAMPUS PONT-DE-BOIS

BATIMENT A - ENTREE A8

SCOLARITÉ

Accueil général étudiant

03.20.41.62.10

Relais scolarité Pont-de-Bois

03.20.41.60.35

scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

VIE ÉTUDIANTE

Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap

03.20.41.70.96 | bveh.pdb@univ-lille.fr

SANTÉ

Centre de santé de l'étudiant

03 20 90 74 05

Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO)

03.20.41.62.46

suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

03.20.41.61.62

baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr

Hubhouse

03.20.41.60.95/97

hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr

INTERNATIONAL

Service des relations internationales

<https://international.univ-lille.fr/>

international-shs@univ-lille.fr

Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI)

03.20.41.63.83 | defi@univ-lille.fr

Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI).

03.20.41.60.29 / 66.59 | baei-shs@univ-lille.fr

BÂTIMENT F

BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)

ÉTUDES DOCTORALES

École doctorale Régionale SHS

03.20.41.62.12 | sec-edshs@pres-ulnf.fr

doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales

Formation continue et alternance

03.20.41.72.72 | dfca-pontdebois@univ-lille.fr

formation-continue.univ-lille.fr

Service d'Enseignement à distance (SEAD)

03.20.41.65.55 | sead@univ-lille.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIV.

HALL BATIMENT A

SCD - Bibliothèque Universitaire centrale

03.20.41.70.00

<https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/>

Service Culture

03.20.41.60.25

culture.univ-lille.fr

SUAPS (sports)

03.20.41.62.69

sport.univ-lille.fr